



Parade de Noël et Feu d'artifice du 16 décembre 2023

- Location de la maison des Villages
- Modifications budgétaires : prévoir l'avenir

Hubo

Valable jusqu'au
31/01/2024

BON DE REDUCTION

www.hubo.be



-15%

SUR 1 TICKET

- * Sur remise de ce bon vous recevez une réduction unique de 15%.
- * Ce bon est valable dans tous les magasins Hubo et en ligne jusqu'au 31/01/2024.
- * Max 1 bon par client
- * Non cumulable avec les articles repris dans nos dépliantes et les autres promotions.
- * Pas valable sur: boissons, combustibles gaz, tondeuses robots, vélos électriques, articles à "Pris Bas Permanent", la Carte Cadeau Hubo et toutes les actions Box Hubo.



PLAFOMAT

CONSTRUCTION & INDUSTRIE

HOGNOUL

Valable jusqu'au
31/01/2024

-20%

SUR LES VÊTEMENTS & LES CHAUSSURES à Plafomat Hognoul



- * Sur remise de ce bon vous recevrez une réduction unique de 20% sur 1 article au choix.
- * Seulement valable jusqu'au 31/01/2024 dans le magasin Plafomat Hognoul.
- * Max 1 bon par client.

Cher.es Awansois.es,

Ces 3 derniers mois, vous aurez pu profiter de nombreuses activités sur la commune : journée de la mobilité, journée du bien-être animal, journée de la femme, repair café, Halloween, un concert de feu d'Eagles Road, la balade des artistes, la semaine de l'arbre en plus des activités associatives qui ont bénéficié du soutien de la Commune d'Awans.

Des moments conviviaux où nous avons pu nous rencontrer et échanger. Ce sont ces moments qui font d'Awans la Commune où il fait bon vivre. Proximité, ruralité, convivialité, des valeurs qui tiennent à cœur aux membres du Collège.

À cet égard, je vous invite déjà à la Parade de Noël du samedi 16 décembre 2023. Nous avons été à l'écoute des parents. En effet, nous avons déplacé l'évènement du dimanche au samedi et avons avancé l'heure du feu d'artifice à 20h. Nos petits bouts pourront donc pleinement en profiter.

Par ailleurs, le Collège se lance de nouveau dans le défi de l'opération de Développement Rural qui consiste à consulter l'ensemble de la population sur leurs idées pour la commune via des réunions citoyennes dans chaque village. Conscients de la nécessité de la participation, nous espérons vous retrouver lors de ces réunions afin que l'avis de chaque citoyen(ne) soit pris en considération. Ces consultations permettront de pouvoir rentrer des projets subsidiés auprès de la Région wallonne comme nous l'avons fait pour la Maison des Villages.

En parlant de la Maison des Villages, j'attire votre attention sur le fait qu'il est dorénavant possible de louer pour l'ensemble des Awansois.es cette magnifique infrastructure. N'hésitez donc pas à consulter l'article relatif à la Maison des Villages dans ce bulletin.

Vous pourrez également lire dans ce bulletin communal que nous avons eu de bonnes nouvelles au niveau budgétaire. Ainsi, c'est la somme de 880.730 € qui aura été mise de côté pour l'avenir.

Enfin, le Collège vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, profitez de vos proches et de votre famille.



À l'avant plan, de gauche à droite : Lucienne Bouveroux-Vanhove, échevine de l'Enseignement et des Affaires sociales ; Françoise Claessens-Infantino, présidente du CPAS, Jeunesse, Droit des femmes, PMR et Égalité des chances. À l'arrière plan, de gauche à droite : Maurice Baldewyns, échevin du Logement et du Bien-être animal ; François Lejeune, échevin des Travaux et de l'Environnement ; Thibaud Smolders, bourgmestre, Urbanisme et Budget ; Samuel De Toffol, échevin des Affaires économiques, Finances, Culture et Sports.

Thibaud SMOLDERS, Bourgmestre



s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• Modification budgétaire n° 2 : prévoir l'avenir	9
• Cinquième édition de la Parade de Noël, ce dimanche 17 décembre 2023	4	• Awans fête Noël 2023	11
• Maison des Villages	4	• Eat in Awans : où manger à Awans	11
• Une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) démarre à Awans !	4	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	11
• Focus déchet : sac PMC	5	• Un parcours d'artistes et d'artisans à Awans !	12
• Défi ZD : Contenants bienvenus dans les commerces participants	5	• Le Foyer Culturel a organisé un petit déjeuner au profit de la recherche contre le cancer du sein	12
• Action Be Wapp : Champs et Pâturages plus propres	5	• Le Foyer Culturel a toujours besoin de bénévoles	12
• Les chroniques du jardin	6	• Un début de saison tonitruant pour le PASS'SPORT du hall omnisports	13
• Défaut d'entretien au cimetière d'Othée	6	• Noces d'or dans la commune	13
• Nouvelle réglementation pour les élevages	8	• Viv'Agenda	14
• Retour sur la journée du Bien-être animal du 24 septembre 2023	8	• Job Wanted	14
• Idée de promenades sur la Commune	9	• Décès du 01/07/2023 au 30/09/2022	14
• Les brasseries à Villers-l'Évêque	9	• Naissances du 01/07/2023 au 30/09/2023	14



Cinquième édition de la Parade de Noël, le samedi 16 décembre 2023

Parade de Noël 2023 et Feu d'artifice

Un transport exceptionnel sillonnera les rues de nos beaux villages.

Le Père Noël en personne viendra avec son attelage et les membres du collège communal à la rencontre des enfants (petits et grands) de notre commune. Sa hotte sera remplie de friandises et d'animations. Tu souhaites le rencontrer ? Voici les lieux et horaires de rencontre :

13h00 à 13h30 place du Monument à Othée

14h10 à 14h45 dans la cité des Saules à Awans

15h00 à 15h30 à l'Administration Communale à Awans

16h15 à 16h45 allée du potager collectif à Hognoul

17h00 à 17h30 rue Joseph Delmotte (plaine de jeu) à Fooz

À partir de 17h00, festivités sur site rue de le Tombelle à Villers-L'Évêque. Animations diverses : ambiance musicale, grimeuses, sculpteur de ballons, clown...

17h45/18h00 Arrivée du convoi du Père Noël et rencontre avec les enfants.

Le bar sera tenu par les Djones de Villers. Pour les gourmands, il y aura des foodtrucks, des popcorns, de la barbe à papa...

20h00 Feu d'artifice son et lumière sur la thématique de Noël

Pas d'inscription, accès au site gratuit.

Deux entrées possibles à pieds (voitures interdites):

- Entrée par le haut de la rue Nicolas Lenoir

- Entrée par la rue Commandant Naessens

Des mesures de circulation seront prévues. Merci de respecter la signalisation qui sera en place.

Alors vivement Noël 2023 !!

Un grand merci pour l'aide des différentes associations et au propriétaire du site pour la mise à disposition. (Les Djones de Villers, l'agriculteur Thomas Fastré et le Comité des Fêtes d'Othée)



Le collège communal vous souhaite un très joyeux Noël et une excellente année 2024.

Maison des Villages

En date du 26 septembre dernier, le Conseil communal de votre Commune a voté la dernière version du Règlement d'Ordre Intérieur de la Maison des Villages.

Les nouvelles salles, accessibles jusque-là uniquement aux associations, sont désormais ouvertes à la location pour les citoyens awansois.



La Maison des Villages



Plusieurs configurations sont possibles en fonction de vos besoins et du nombre de participants. Un bar et une cuisine sont également disponibles à la location.

Pour toute information, vous pouvez contacter le gestionnaire de la Maison des Villages :

- Soit par téléphone au 0470/90.07.81

- Soit par mail maisondesvillages@awans.be

- Soit aux permanences du bureau situé à la Maison des villages (rue Noël Heine, 3 à 4 340 Awans) - du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

ENVIRONNEMENT Focus déchet : sac PMC

Vous ne savez pas si vous pouvez mettre votre déchet plastique dans le sac PMC ?

Voici 3 questions à se poser :

1. Est-ce que c'est un emballage ?
2. Est-ce qu'il est en plastique ?
3. Est-ce qu'il est à usage unique ?

✓ Oui, oui et oui ? Alors il peut aller dans le sac PMC.

✗ un ou plusieurs non ? Alors il ne peut pas aller dans le sac PMC, mais sans doute dans votre conteneur noir.

Collecte des PMC dans le Sac Bleu

Emballages en Plastique

Emballages Métalliques

Cartons à boissons

Collecte des PMC dans le Sac Bleu

Conseils à suivre :

Collecte des PMC dans le Sac Bleu

INTERDIT - À TRIER COMME SUIV :

Déchets résiduels :

- Les emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux...

Recyparcs :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant.
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colles, de peintures et vernis, tubes de silicone.
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8L.
- La frigolite.

⌚ **N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.**
Renseignez-vous auprès de votre administration communale afin de connaître l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.

Défi ZD : Contenants bienvenus dans les commerces participants

Dans le cadre de l'action « Commune Zéro Déchet » menée en partenariat avec Intradel et l'ADL Awans, la Commune d'Awans participe à l'opération « Contenants Bienvenus. » Les commerçants désireux d'encourager la démarche zéro déchet peuvent accepter les contenants réutilisables de leurs clients et leur faire savoir via le macaron jaune apposé sur leur vitrine. Comment ça marche en pratique ? Les clients se présentent en magasin avec leurs contenants réutilisables (et propres) dans lesquels ils emportent leurs achats alimentaires. Filets à fruits, pots en verre, casseroles ou bouteilles isothermes, il existe toutes sortes de contenants adaptés aux produits que souhaitez acheter. Votre commerçant n'a pas encore ce macaron ? N'hésitez pas à lui en parler pour qu'il puisse se le procurer auprès de la Commune d'Awans !

Pour plus d'informations : <https://www.adl-awans.be/300/commune-zero-dechet/>



ENVIRONNEMENT Action Be Wapp : Champs et Pâturages plus propres

De nos jours, encore trop de gens ignorent ou ne se rendent pas compte que jeter leurs déchets au sol implique de graves conséquences sur la faune et la flore. Les abords des champs et des pâturages sont particulièrement sensibles à ce geste. Indirectement, cela impacte notre assiette et plus directement l'agriculteur qui pourrait voir sa récolte déclassée, mais aussi bien sûr les animaux qui risquent d'ingérer des morceaux de déchets découpés par les engins agricoles ou les faucheuses des ouvriers communaux.

Depuis le mois de novembre, vous pouvez observer le long de certains champs les slogans :

« Ici, on cultive vos légumes », « Pas vos déchets ! »

Objectif ? Sensibiliser les automobilistes et les marcheurs qui voudraient jeter leurs déchets le long des champs et pâturages.



Les chroniques du jardin

Le Compostage

C'est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Il permet la production du compost, un amendement très utile pour le jardinage. En plus, il permet de faire des économies en réduisant de près de moitié le poids de nos poubelles et grâce au compost produit, plus besoin d'acheter de l'engrais ou du terreau.

Que peut-on composter ?

- Les déchets de cuisine : épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, de pain, etc. Filtres à café, sachets de thé, essuie-tout utilisés, coquilles d'œufs et de noix concassées, papiers non colorés et cartons découpés en morceaux. Huiles et graisses alimentaires absorbées sur du carton découpé.
- Les déchets de jardin : feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées fines, mauvaises herbes non montées en graine, tontes de pelouse
- Litières de petits animaux herbivores
- Lambeaux de coton ou de laine
- **Les déchets à mettre avec expérience et parcimonie :** de la viande cuite, les déchets de cuisine « saucé », les laitages (yaourts, fromage frais, fromage râpé...)

Qu'est-ce qu'on ne peut pas composter ?

Les textiles synthétiques (nylon, etc.), les sacs d'aspirateur (forte



teneur en matières synthétiques), le bois de menuiserie, les cendres de charbon.

Les langes jetables, la terre et le sable, les excréments d'animaux de compagnie.

Les matières plastiques, les canettes et autres éléments métalliques.

L'expérience du compostage à domicile vous tente ? Alors, suivez le guide !

La brochure « le Compostage à domicile » est disponible gratuitement au service de l'Environnement.

Défaut d'entretien au cimetière d'Othée

Depuis le mois de septembre 2023, une procédure de défaut d'entretien des sépultures a débuté dans le cimetière d'Othée (église).

Le défaut d'entretien est défini à l'article L1232-1, 18° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation comme l'« état d'une sépulture, qui de façon permanente est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine, dépourvue de nom ou dépourvue des signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public. »

L'objectif de cette procédure est d'améliorer la gestion de votre cimetière et de vous offrir un lieu de recueillement paisible et agréable.

Ainsi, un affichage de couleur orange est réalisé depuis le 16 octobre 2023. À défaut de remise en état de la sépulture pour le 31 décembre 2024 au plus tard, l'Autorité communale pourra mettre fin à la concession et décidera seule de l'affectation future à donner à la sépulture.

COMMUNE DE
Awans

Cimetière de Othée (Eglise)
N° de parcelle :


ACTE DE CONSTAT DE DEFAUT D'ENTRETIEN

Conformément à l'article L1232-12 §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, **cette concession fait l'objet d'une procédure en constat de défaut d'entretien.**

La procédure d'affichage a débuté le **16 octobre 2023.**

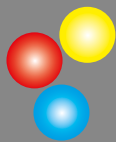
A défaut de remise en état de la sépulture, **au plus tard le 31/12/2024**, le droit de la concession cessera automatiquement et la Commune redeviendra propriétaire de la sépulture.

Veillez contacter le service de l'Environnement : 04/364.06.52 ou env@awans.be.



Le Bourgmestre
(s) T. SMOLDERS

Dès lors, si vous êtes concernés par l'une de ces sépultures et que vous souhaitez la préserver, nous vous invitons à contacter le service de l'Environnement : 04/364.06.52 ou env@awans.be.



Jean LEBLOIS
Gérant



04/ 227 78 85

Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz - Thermographie - Endoscopie

PARTENAIRE de



PRIMAGAZ

Le gaz à disposition
même si le gaz naturel
n'est pas disponible.

CLIMATISATION POMPES À CHALEUR

EN COLLABORATION
AVEC JEAN PAUL LEBLOIS
EAU ET CHALEUR

PARTENAIRE de



Protéger votre
installation du calcaire.



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée - detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be



Infirmière
Lasériste
AWANS



ÉPILATION DÉFINITIVE AU LASER SAPHIRE

L'épilation définitive avec le nouveau **LASER SAPHIRE** vous garantira un **RÉSULTAT OPTIMAL** sur toutes les couleurs de peau, de poils et sans douleur grâce à la tête du pistolet qui est en SAPHIRE réfrigérant à **-10° BREVET DÉPIL-ICE EXCLUSIF**.

Pour femmes et hommes.

RÉSULTAT VISIBLE DÈS LA 1^{ÈRE} SÉANCE.



Vanessa LORIA
Centre de soins Awans

Rue chaussée 109 à Hognoul

0471/13 20 03



<https://www.epil-awans.be/>

VivAwans 52-03



Françoise
André
Réflexologie

Réflexologie plantaire,
palmaire et crânienne

Une technique de massage thérapeutique qui permet :

- La gestion du stress et des émotions
- La gestion des douleurs aiguës et chroniques
- Le retour à l'équilibre des fonctions physiologiques



Soins pour adultes et enfants
Uniquement sur rendez-vous
au **0478/166 541**

Françoise André

13, rue Delvaux, 4340 Othée
reflexologie.andre@gmail.com

www.francoiseandre.be

Françoise André Réflexologie

VivAwans 52-21

VivAwans 52-10

RURALITÉ Une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) démarre à Awans !

C'est quoi une ODR ?

C'est une occasion unique pour les habitants de **participer au développement de leur Commune, de leurs villages**, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.

La première opération de développement rural, qui a pris fin cette année, a permis la mise en place de différents projets, notamment la construction de la Maison des Villages, l'aménagement de la place Communale d'Awans, le lancement d'un groupe de travail citoyen menant des actions en faveur de la nature, etc.

Les consultations de la population

La première étape d'une ODR consiste à établir un diagnostic de la Commune. Tous les domaines seront abordés : l'économie, le social, l'énergie, la culture, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine, le logement, les infrastructures, la mobilité, la convivialité...

Les Awansois-es sont ainsi invité-e-s à participer aux soirées d'information-consultation qui auront lieu dans chacun des villages (**agenda à retrouver à la fin du bulletin communal**).



Pourquoi participer aux info-consultations ?

- Pour identifier **les forces et les faiblesses** de notre Commune ;
- Pour réfléchir ensemble à des **projets et actions** qui permettront d'améliorer la qualité de vie dans notre Commune, nos villages et nos quartiers.

Vous avez encore des questions, vous souhaitez des précisions ?

Visitez le site de l'ODR : www.awans-odr.info, contactez le service de l'Environnement ou la FRW : Perrine Urbain et Caroline Delbar : 019/58.93.21 ou p.urbain@frw.be ou c.delbar@frw.be

BIEN-ÊTRE ANIMAL Nouvelle réglementation pour les élevages

Les conditions d'agrément dans les élevages de chiens et de chats, les pensions, les refuges et les établissements commerciaux en Wallonie ont été renforcées depuis le 1er mars 2023. Que prévoit la réforme ?

- Le statut d'éleveur-commerçant est supprimé.
- Les normes minimales d'hébergement sont revues à la hausse, jusqu'à doubler les surfaces minimales pour les chiens et les chats.
- Sauf contre-indication vétérinaire, les animaux ne peuvent pas être détenus seuls en permanence, et doivent pouvoir bénéficier de la présence d'un autre animal.
- Une formation sera obligatoire pour les gestionnaires des établissements, ou au moins un membre de leur personnel.
- L'information disponible pour le candidat-acquéreur est renforcée. Les établissements doivent donner une série d'informations



aux acquéreurs, concernant notamment les besoins de l'animal et ses spécificités, et parcourir une liste de questions à se poser avant l'acquisition d'un animal.

- Le texte cadre le recours des refuges à des familles d'accueil avec un modèle de convention.
- Le vétérinaire de contrat voit son rôle renforcé.
- En ce qui concerne la gestion des élevages de chiens ou de chats, l'Arrêté réduit le nombre de portées par femelle, et fixe un âge minimum et maximum pour les gestations. Le temps consacré aux soins et à la socialisation des chiens et des chats est augmenté.

• Les éleveurs de chiens ou de chats pourront élever au maximum deux races différentes.

- L'importation de chiots en vue de leur vente est interdite.

Retour sur la journée du Bien-être animal du 24 septembre 2023

Les toutous étaient aux anges lors de la Journée du Bien-être Animal du 24 septembre dernier. Ils ont pu bénéficier, gratuitement, de soins comme la coupe de griffe ou encore le brossage de leur pelage, réalisés par les élèves de l'Institut Maria Goretti. Ils ont pu également profiter d'un moment de détente grâce à une massothérapeute animale.

Les animaux n'étaient pas les seuls gâtés de cette édition. Les enfants ayant participé au concours de dessin se sont vu offrir un jouet pour leur animal de compagnie. Quant aux refuges pour animaux, ils sont repartis avec des dons des visiteurs (jeux, paniers, nourritures).



PATRIMOINE Idée de promenades sur la Commune

De 1 290 à 1 325, la célèbre Guerre des Awans et des Waroux déchira la chevalerie hesbignonne. Elle débuta par un fait mineur : Hanneceau, cousin du Seigneur de Waroux, enleva pour l'épouser, la jolie et surtout très riche, Adoule Porette, habitante de Dommartin, mais sujette du Seigneur d'Awans, Humbert Corbeau. Outragé, ce dernier somma Guillaume de Waroux, d'obliger son cousin à ramener la belle. La requête restant sans réponse, la guerre devenait le seul moyen de régler le problème.

Les deux parties, épuisées par des années de conflit, signent un accord de paix le 18 juin 1316 en territoire neutre, dans la maison de l'Avoué de Hesbaye à « Fexhe-le-Voué », aujourd'hui, Fexhe-le-Haut-Clocher. Le conflit dura 37 ou 40 ans et il y eut plus de 30 000 hommes tués.



La guerre avait commencé par une histoire d'amour, et ce sera un mariage qui conclura la réconciliation entre les deux parties : Eustache de Seraing, du clan des Awans, épousa la fille de Watier de Momalle, un des principaux chefs des Waroux.

Le nom de trois sentiers dans le village d'Awans rappelle cet épisode de l'histoire locale :

- Sentier des Awans et des Waroux : Sentier qui longe la rue Noël Heine.
- Sentier d'Adèle et d'Hanneceau : Sentier qui relie la rue de Waroux à la rue de Xhendremael.
- Sentier d'Humbert Corbeau : Sentier qui longe le Château d'Awans et relie la rue du Château à la rue de Waroux.

Trajet disponible au service Patrimoine.

Les brasseries à Villers-l'Évêque

Plusieurs brasseries existaient dans le village de Villers-l'Évêque. Une de celles-ci avait pignon sur rue au niveau du rétrécissement de la voirie dans la rue Général Leman. Elle produisait la Bîre dèl Avint (la bière de l'Avent, en français). Brassée en été, elle mûrissait et ne se buvait que durant la période de l'Avent d'où son nom.

Au numéro 16 de la rue de l'Yser (anciennement Vinave du Pied de la Vache), subsistait la dernière brasserie du village qui fut rachetée en 1842 par la fameuse brasserie DORJO de Hognoul qui se situait à l'emplacement de l'ancien Ikea.

Les caves voûtées de l'ancienne brasserie sont toujours bien

visibles dans la rue Mestré. La présence de silex à la base de la construction permet de mettre en évidence le caractère ancien de la construction. Avant l'utilisation des briques, les habitants utilisaient les matériaux qu'ils trouvaient à proximité, à savoir les pierres de silex.

Dans les registres paroissiaux, un « bressine Saint-Materne » est cité en 1351. Cette brasserie (bressine), était située dans l'actuelle rue Gustave Lemeer, dans l'enceinte de la ferme de la Dîme.



Budget / mandataire en charge : Thibaud Smolders

Info : Tél. : 04/ 257.46.03 · E-mail : recfin@awans.be

Modification budgétaire n° 2 : prévoir l'avenir

Au conseil communal du 24 octobre 2023, la modification budgétaire n° 2 a été votée.

Les dépenses de personnel ont diminué de 205 000 €. Cette diminution se justifie par des réductions de temps de travail qui ne sont pas compensées, des décalages entre l'engagement de nouveaux postes et la période de recrutement effective, des incapacités de travail et la suppression de crédit pour les chèques-repas pour les agents (dans l'attente de la mise à jour du règlement de travail et des statuts de l'administration).

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, des économies ont été réalisées au niveau des frais de chauffage, de carburant, de gaz et d'électricité pour un montant total de 80 000 €, tandis que les crédits concernant l'entretien des voiries et le marquage routier ont été diminués de 48 000 €.

Ces diminutions sont compensés par d'autres augmentations, notamment en frais d'avocats (recours contre le permis de l'aéroport de Bierset), assurances, entretien de véhicules, signalisation de bouche incendie, transports à la piscine, etc., ceci pour un montant total de 93 000 €.

Une économie de 35 000 € est donc réalisée par rapport aux dernières modifications budgétaires.

En ce qui concerne les dépenses de transferts, les dépenses ont augmenté de 57 000 € et principalement une augmentation pour la dotation CPAS de 19 845,90 €.

Enfin, pour ce qui est de la dette, celle-ci augmente légèrement de 9 870 € suite à l'adaptation des prix pour la rénovation énergétique du hall omnisports.

Pour le service extraordinaire, une augmentation a été réalisée pour les travaux du hall omnisports pour un montant de 600 000 €.

En conclusion, le budget présente un boni à l'exercice propre de 77 622,72 € mais surtout, le collège a préparé l'avenir en mettant en provision (mettre de côté le boni dégagé en vue du futur) une somme de 410 730 €. En sus de cette somme, nous avons reçu une bonne nouvelle puisque les recettes à l'impôt des personnes physiques sont revues par la Région wallonne pour donner une augmentation des recettes de 470 000 €. C'est donc un total de 880 730 € que le collège aura mis de côté pour le futur des Awansois.



S.A. TRAVAUX PUBLICS
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité • Pellets et bois de chauffage

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 • Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

VivAwans 52-02

VivAwans 52-04



EFFETS D'OPTIQUE

Le spécialiste en verres progressifs toutes marques,
lunettes de sport, grand choix de montures enfants, ...
Une équipe d'opticiens-optométristes à votre écoute et votre service

Rue des Moulins, 5 • 4342 Hognoul
Tél. : 04.257.67.37

... À votre disposition
notre E-Shop Lentilles ...

-30% sur monture et verres
ou sur la 2^e paire
(monture et verres) offerte

www.optique-nervi.be • www.effetsdoptiqueliege.be

CARROSSERIE TOMAGRA
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. : 04 262 38 07
Fax : 04 262 38 08



Rue Chaussée, 92 • 4342 Hognoul • carrosserietomagra@voo.be
(Derrière Mark Sport)

VivAwans 52-11



JEAN-MARY
Lucas
CENTRE VÉTÉRINAIRE

**CONSULTATIONS
PRESTÉES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

04/239 99 99

VivAwans 52-22

CENTRE INFIRMIER D'AWANS

LEFIN PASCALE



SOINS INFIRMIERS À DOMICILE 7J/7
INFIRMIÈRE CONVENTIONNÉE TOUTES MUTUELLES

Humanité • Qualité • Disponibilité

**PRISES DE SANG, SOINS INFIRMIERS
AU CENTRE ET À DOMICILE**

**DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 7H À 11H**

**LE SAMEDI
DE 7H À 10H**

**SUR
RENDEZ-VOUS**

Toujours à la même adresse

Rue de Bruxelles 143A
4340 AWANS

0479 21 33 64
lefinsad@live.be

VivAwans 52-27



- Kiné/kiné sportif
- Cupping therapy/ hijama (ventouses)
- Massages
- Pédicure médicale spécialisée

Uniquement sur rendez-vous

0470/10.47.32

Rue d'Oupeye 37, 4342 Hognoul

R.Jess Wellness

ROUFOSSE
R. Jess Wellness
JESSICA

VivAwans 52-30

Awans fête Noël 2023

Pendant tout le mois de décembre, les commerçants de l'entité et l'ADL Awans vous ont proposé la 8^e édition de l'opération « Awans fête Noël ». Un grand jeu-concours sous la forme d'une tombola qui a encore connu un énorme succès tant au niveau des enseignes partenaires que des clients. Par tirage au sort, les gagnants seront contactés début janvier par l'ADL pour leur annoncer la bonne nouvelle.

Toutes les informations de cette tombola sont sur www.awansfetenoeel.be



Eat in Awans : où manger à Awans

Fin d'année 2023, l'ADL d'Awans a édité sa première brochure « Eat in Awans ». Dans cette dernière, distribuée en toutes-boîtes sur l'entité, vous pourrez trouver toutes les adresses des restaurants, traiteurs et autres enseignes alimentaires sur l'entité.

Un document complet dans lequel vous trouverez un descriptif de chaque établissement, ses coordonnées, mais aussi, très facilement, ses différents services.

Si vous ne l'avez pas reçu, contactez l'ADL d'Awans.

Vous avez un projet sur Awans ?

- Vous avez des idées d'actions promotionnelles ?
- Vous venez de démarrer votre activité ?
- Votre enseigne organise ou souhaite accueillir un événement ?

Contactez
L'ADL AWANS
Didier Delmal & Valérie Genin
Rue Louis Germeaux
12 à 4342 Hognoul
04/257.71.62
info@adl-awans.be
WWW.ADL-AWANS.BE

eat in Awans
Tous les bons plans Horeca à Awans

Avec le soutien de

.ADL AWANS

Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- **Carcem**, spécialiste dans la pose de carrelage, l'aménagement et la rénovation de votre maison, implanté rue Alfred Defuisseaux, 50 à Awans.
- **Le studio Al Mohone**, entièrement équipé pour 4 personnes, situé rue Robert 2 à Othée.
- **Le Medina**, sandwicherie et traiteur, rue de Bruxelles, 186 à Awans.
- **Arttex**, spécialiste en graphisme & personnalisation textile situé au cœur du village d'Awans.
- **En cœur à corps**, qui vous propose massages, soins énergétiques ou coaching au centre Espace Corps en Accords à Villers-l'Éveque.
- **Françoise André**, qui vous propose ses services de réflexologie plantaire, palmaire et crânienne et traitement émotionnel à son cabinet situé rue Delvaux, 13 à Othée.
- **Poupi Store**, e-commerce de vêtements pour bébé de la prématurité à 2 ans, rue Henri Crahay, 5 à Othée.
- **Le Ristorante Mia Passionne**, restaurant italien récemment installé rue Chaussée, 51 à Hognoul.
- Nouveau service d'onglerie au **salon Art-Now** situé rue de la Station, 17 à Awans.

Plus d'informations sur tous ces nouveaux acteurs locaux en consultant le site de l'ADL Awans : www.adl-awans.be

Un parcours d'artistes et d'artisans à Awans !

Le Foyer Culturel et l'ADL d'Awans s'associent pour créer le premier parcours d'artistes et d'artisans à Awans. Celui-ci se déroulera le 1^{er} et 2 juin 2024 dans la commune d'Awans.

Un parcours d'artistes est un parcours libre pendant lequel chaque visiteur pourra découvrir des artistes et des artisans locaux qui le recevront dans leur atelier pour lui faire découvrir leurs œuvres, leur atelier et leur univers.

Les objectifs d'un parcours d'artistes sont multiples :

- valoriser l'image culturelle et artisanale de la commune.
- favoriser les rencontres entre les créateurs et les visiteurs
- soutenir l'expression artistique sous toutes ses formes.

Pour que ce parcours d'artistes soit le plus diversifié avec un maximum d'artistes locaux, nous lançons un **appel à candidatures officiel**. Si vous désirez participer au parcours d'artistes, vous pouvez nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante : info@adl-awans.be. Les candidatures doivent être rentrées au plus tard le 30 janvier.



Le Foyer Culturel a organisé un petit déjeuner au profit de la recherche contre le cancer du sein

Dans le cadre du week-end autour de la femme, le Foyer culturel organisait des activités de sensibilisation au cancer du sein, mais également des activités de récoltes de fonds pour aider la recherche.

Nous avons, tout d'abord, vécu le 13 octobre une conférence du médecin-oncologue, le docteur Matus qui nous a parlé de la maladie et qui nous a conscientisés sur celle-ci.

Le dimanche, le Foyer organisait son premier petit déjeuner au profit de la recherche contre le cancer du sein. Ce déjeuner nous a permis de récolter des fonds pour les associations Think Pink et Lovely Solidarity.

Nous remercions vivement les entreprises qui nous ont aidés : La Boucherie-charcuterie Vanderbyse et Le Potager de la Dîme.

L'après-midi du dimanche a également permis, grâce à des couturiers et des couturières, de confectionner des Lovely bags, des sacs bien utiles pour les dames opérées d'un cancer du sein.

Un grand merci à tous les participants de ce week-end haut en couleur. Le Foyer Culturel est heureux d'avoir fait avancer une cause qui lui tenait à cœur. Nous remercions particulièrement une de nos bénévoles qui a eu l'idée de ce week-end.



Le Foyer Culturel a toujours besoin de bénévoles

Toutes les activités du Foyer Culturel ne sauraient voir le jour sans une équipe unie et dynamique de bénévoles qui les imaginent, les promotionnent, les réalisent, équipe qui forme le Conseil Culturel.

Si toi aussi, tu as envie de faire bouger ta commune, n'hésite pas à rejoindre l'équipe du Conseil Culturel.

Pour tout renseignement : foyculturel.awans@gmail.com ou sur notre page Facebook : Foyer Culturel d'Awans

Que tu sois bénévole ou spectateur, n'hésite pas à passer la porte du Foyer Culturel. L'essayer, c'est l'adopter !



Un début de saison tonitruant pour le PASS'SPORT du hall omnisports

Le pass'sport Awans est un programme sportif proposant pas moins de 9 sports au hall omnisports mais aussi dans les villages de l'entité et même à la piscine d'Ans. Ces sports se déroulent tant en journée qu'en soirée.

Pour notre cours de remise en forme, le succès a été tellement retentissant que le cours a été dédoublé : le lundi et le jeudi à 20h30. Il reste encore de la place pour ces deux cours au hall omnisports.

Le Hall omnisports a également développé un cours d'Aquagym à la piscine d'Ans le jeudi sur le temps de midi. Notre coach, Stéphane Thonet, vous fera vivre un moment de relaxation au cœur de votre journée.

Il reste encore quelques places pour notre cours de cardio-training du mercredi à 9h30. Un cours qui développe de nombreux muscles de votre corps.

Vous le voyez, le Hall omnisports d'Awans bouge et nous vous attendons avec impatience à une de nos activités.

Pour toutes informations ou inscriptions, n'hésitez pas à visiter notre site internet : www.awans-sports.be ou à contacter Benoît Marchal, le gestionnaire du hall, au 0476/049.758.

2 SPORTS SUPPLÉMENTAIRES: RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET MAÎTRISE DU CORPS

PASS'SPORTS

LE PASS SPORT PERMET DE RÉALISER JUSQU'À 9 SPORTS/SEMAINE!
INFORMATIONS ET INSCRIPTION : 0476 04 97 58

QUAND ?
À partir du 11/09/2023

OÙ ?
Au hall omnisport d'Awans
Rue de l'église 21, 4340 Awans
Foyer Culturel d'Awans
Rue Louis Desmeaux 12, 4342 Awans
Aquagym à la piscine de Ans
Rue Edouard Colson 98, 4431 Ans

PRIX/TRIMESTRE SANS AQUAGYM
1 sport - 85€ | 2 sports - 100€
3 sports - 120€ | 4 sports - 130€

PRIX/TRIMESTRE AVEC AQUAGYM
1 sport - 120€ | 2 sports - 150€
3 sports - 180€ | 4 sports - 170€

Après 4 sports + 10€ par sport supplémentaire
Entrée libre pour la marche

PROGRAMME
Lundi > 18h15: Cours de renforcement musculaire au poids du corps
Mardi > 10h30: Swiss ball
18h00: Yoga-relaxation (à l'école d'Orthèse)
Mercredi > 9h30: Gym-cardio training & stretching*
Jeudi > 10h30: Yoga*
12h: Aquagym (à la piscine communale d'Ans), 19h15: Remise en forme
Vendredi > 10h: Maîtrise du corps (ou foyer culturel à Hognoul), 10h30: Marche

* prévoir un tapis de sol

Une initiative de l'Échevinat des sports et du conseil d'administration de l'ASBL Noël Heine en collaboration avec l'Adaps



Population - État civil / mandataire en charge : Thibaud Smolders

Info : Tél. : 04/364.06.11 · E-mail : popec@awans.be

Félicitations pour leurs noces d'Or



Monsieur Deltoro et Madame Bracone, le 4 août



Monsieur Licciardi et Madame Giardina, le 8 septembre



Monsieur Digneffe et Madame Vanherck, le 8 septembre



Monsieur Roba et Madame Bellefroid, le 15 septembre



Monsieur Ferraro et Madame Baugniat, le 6 octobre

Félicitations pour leurs noces de diamant



Monsieur Warnier et Madame Paque, le 7 août



Monsieur Limère et Madame Amel, le 1^{er} octobre

DÉCEMBRE 2023

Repair Café et petit déjeuner équitable - 3 décembre

Info : 04/364.06.34

Atelier gratuit d'initiation à la conservation des aliments à la Maison des Villages

9 décembre de 9h à 12h - Inscription sur le site d'Intradel.

Fête de Noël rue Roulette à Othée - 9 décembre

Info : comité de quartier d'Othée 0491/74.14.28

Venue du Père Noël - Foyer culturel d'Awans

15 décembre - Info : 04/257.46.03

Fête de Noël à Fooz, marché et concert

15 et 16 décembre - Info Qualité village Fooz 0473/28.32.55

Balade du Père Noël et feu d'artifice à Villers-l'Évêque

16 décembre - Voir article supra Info: 04/364.06.51

Don de sang - Car de la croix rouge - parking du hall omnispports d'Awans - 18 décembre entre 16h et 20h

Don de sang - Salle du cercle, rue Robert 18 à Othée
26 décembre entre 17h15 et 19h30

JANVIER 2024

Information-consultation citoyenne - Foyer Culturel d'Awans (Rue Louis Germeaux) - 10 janvier

Information-consultation citoyenne - École communale de Fooz (Rue François Hanon, 37) - 15 janvier

Salon Job Wanted - La Maison des Villages à Awans
20 janvier - Info : 04/257.46.03

Information-consultation citoyenne - Maison des Villages (Rue Noël Heine, 3) - 23 janvier

Information-consultation citoyenne - Salle Nicolas Cloes (Rue Henri Crahay, 2B) - 31 janvier

FÉVRIER 2024

Information-consultation citoyenne - Salle Henry Dumont (Rue Rond du Roi Albert) - 8 février

Info : 04/257.46.03 · E-mail : solene.dallemagne@awans.be

Culture, emploi et formations / mandataire en charge : Samuel De Toffol

UNE INITIATIVE DE LA COMMUNE D'AWANS DANS LE CADRE DE SON PLAN DE COHESION SOCIALE ET DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL D'AWANS



Jobs étudiants et demandeurs d'emploi

SAMEDI 20 JANVIER 2024 | 10H - 17H

LA MAISON DES VILLAGES

Rue Noël Heine 3 · 4340 Awans



JOBS ÉTUDIANTS ET DEMANDEURS D'EMPLOI

Décès Du 01/07/2023 au 30/09/2023

- | | | | | |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| † Liliane Albert | † Marie Halboister | † Jean-Michel Lognoul | † Jacqueline Nicolay | † Albert Valles |
| † Renée Cassart | † Christianne Halleux | † Joséphine Lombard | † Sandra Pétry | † Joseph Vanderbyse |
| † Ghislaine Collard | † Jessica Hennaut | † Suzanne Lykops | † Ida Prodigio | † Annick Vandormael |
| † Philippe Debouny | † Noëlla Husques | † Francesco Marsilio | † Nicole Remouchamps | † Victor Vandormael |
| † Marie Dupas | † Louise Joiris | † Lina Massent | † Jean Schoenaers | |
| † Josette Dupuis | † Ngoc La | † Marguerite Michot | † Sophie Sernuk | |
| † Pol Gilson | † Pierre-Paul Laloux | † Agnès Mousset | † Hubert Streel | |

Naissances Du 01/07/2023 au 30/09/2023

- | | | | | |
|----------------------|-------------------|--------------------|---------------------------|------------------------|
| * Nathan Ben Tanfous | * Andréa Iovino | * Ibrahim Moussa | * Sam Schu | ERRATUM : Tiziana |
| * Victoria Boxus | * Léopold Janssen | * Amadou | * Elliott Streel | LESTI, le 24 mars 2023 |
| * Victoria Deltour | * Hugo Laurent | * Noah Otte | * Kayden Verpoorten | à Awans |
| * Émy Fastré | * Malhya Malpas | * Enzo Papandrea | * Alec Wéry | |
| * Louis Fastré | * Léano Mendola | * Leny Pluymers | * Gioia Wéry | |
| * Soma Froidebise | | * Claudia Résimont | * Billie Smolders Pissart | |

ALAIN AFFLELOU

OPTICIEN

Rue de Bruxelles 122 à Awans
04 225 01 11



BON POUR UN
TEST DE LA VUE
OFFERT*

*Sans obligation d'achat, valable uniquement à Awans.

BON POUR UN ESSAI
DE LENTILLES
OFFERT**

**Sans obligation d'achat, valable uniquement à Awans.

AvAwans 51 01



Cuisine simple, pâtes, pizzas et spécialités grillées italiennes. Menu spécial pour les enfants.



AvAwans 52 29

04 342 92 62

Rue Chaussée 53 · 4342 Awans
<https://bellaitaliaawans.be>

Lu-Ma-Je : 12h00-14h30
18h00-22h00
Me : fermé
Ve-Sa-Di : 12h00-14h30
18h00-22h30

Vous pouvez également commander sur Takeaway



Les Mosanes
Pompes funèbres

Funerarium d'AWANS
Rue de la Station, 40 · AWANS

04/225 08 28

www.lesmosanes.be
info@lesmosanes.be

AvAwans 52 05

POUR LES MAKERS **Brico** HOGNOUL

27/1 RUE CHAUSSÉE - 4342 HOGNOUL
Tél. 04 228 21 00



LE LUNDI DE 13H À 19H - DU MARDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H À 12H30

Du 1^{er} décembre au 31 décembre 2023

-20%

**SUR UN ARTICLE
AU CHOIX**

à partir de € 10 d'achat

GRÂCE À LA CARTE

Obtenez-la gratuitement
dans la Brico App  ou en magasin



*Voir conditions en magasin ou sur brico.be

*Action valable uniquement au magasin de Hognoul. Remise automatiquement déduite à la caisse et non cumulable avec la carte Brico Discount ou d'autres promotions en cours. Dans le cas d'un chevauchement de promotions sur un même article, vous bénéficierez toujours de la remise la plus avantageuse.

Pour nos marques propres Baseline et Xceed, les produits "Prix Bas Permanent" et les "Arrivages" nous vous garantissons les meilleurs prix tout au long de l'année.

Pour cette raison, ces produits sont exclus des remises.

Action non valable sur les commandes en cours, la Carte-Cadeau, les panneaux solaires, les services, les combustibles et locations.

Voir conditions générales en magasin.

POUR LES
MAKERS **Brico**